

# "Accompagnement du programme de lutte et d'information sur la chenille processionnaire en Lozère"



...un programme proposé par  
le Reel-CPIE de Lozère

## Contexte

- 2018** : Le Département a été informé par les habitants de plusieurs inquiétudes sur la prolifération des chenilles processionnaires.
- 2019** : Réponse par le Reel-CPIE de Lozère à un appel à projet lancé par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) Occitanie dans le cadre du PRSE3 (Plan Régional Santé Environnement). Avec l'aide de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) le Réel-CPIE de Lozère a mis en place un projet d' « Accompagnement du programme de lutte et d'information sur la chenille processionnaire en Lozère ».
- 2020** : Lancement du projet. Ce projet devrait durer jusqu'en 2021.

## Les acteurs concernés

Les acteurs concernés par ce projet seront les professionnels de la santé, du tourisme, de l'environnement et de la forêt. Ce projet aura pour but de former un réseau de référents en Lozère qui interviendra dans un premier temps auprès du grand public.

## Les actions déjà menées sur le territoire

Des actions ont déjà été mises en place par le Conseil Départemental et l'ARS, comme par exemple

- Réunions entre acteurs du territoire
- Pose de 500 nichoirs à mésanges
- Mise à disposition de pièges à phéromones
- Pose d'abris à chauves-souris

## Propositions d'actions

Le Réel-CPIE de Lozère propose les actions et activités suivantes :

- Mobiliser les adhérents-sympathisants-partenaires du Réel-CPIE de Lozère : pour cela il faudra mettre autour de la table les personnes qui ont des questions sur les chenilles, qui font face à un public quand ils interviennent et qui doivent être en capacité de répondre et de les accompagner face à toutes les questions que les chenilles posent.
- Organiser une formation de 2 jours pour approfondir les connaissances : cette formation proposerait une journée ouverte à tous les acteurs (adhérents ainsi que les personnes intéressées) et une deuxième journée pour les acteurs qui sont en lien avec un public dans le but de cocréer des outils pédagogiques testés lors d'animations terrains.
- Expérimenter des actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public : 3 jours d'animations terrain seront proposées à la rentrée 2020.